

sycomore

Sélection PME

Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le ministère français de l'Économie et des Finances.

Sommaire

02

Performance en matière de durabilité

- 1. Investissements durables p. 6
 - 2. Performance SPICE p. 7
 - 3. Exposition aux ODD p. 8
 - 4. Indicateurs de durabilité p. 9
- Environnement** p. 9

- Net Environmental Contribution
- Empreinte et intensité carbone
- Exposition aux énergies fossiles

Gouvernance p. 10

- Diversité de genre

Social p. 11

- Contribution sociétale des produits et services
- The Good Jobs Rating
- Croissance des effectifs
- Politique de droits humains

03

Engagements et votes

1. Nos actions d'engagement p.14

- Le Club SMID : engagement sur la gouvernance avec Derichebourg
- Le Club SMID : engagement sur le capital humain avec Delta Plus
- Le Club 30% France

2. Nos votes en assemblées générales p. 17

- Focus sur notre dépôt de résolution chez Peugeot Invest

04

Annexes

p. 18

01

Philosophie d'investissement du fonds

- 1. Notre définition d'investissement durable p. 4
- 2. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 5

01 Philosophie d'investissement du fonds

Le fonds **Sycomore Sélection PME** investit majoritairement dans des **entreprises respectant les critères de sélection PEA PME** (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à deux milliards d'euros, soit actuellement, soit à la clôture d'au moins un des quatre exercices calendaires précédant l'exercice de référence, et ayant leur siège social au sein de l'Union européenne).

Les entreprises sont sélectionnées **sans contrainte de secteur ou de style** et suivent un **processus d'Investissement Socialement Responsable multithématique** en lien avec les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)**. Le fonds a plusieurs objectifs :



Il vise une **performance significative** sur un horizon d'investissement de cinq ans.



Il s'engage, à tout instant, à **investir à hauteur de 50% minimum dans des investissements durables** au titre du règlement SFDR.



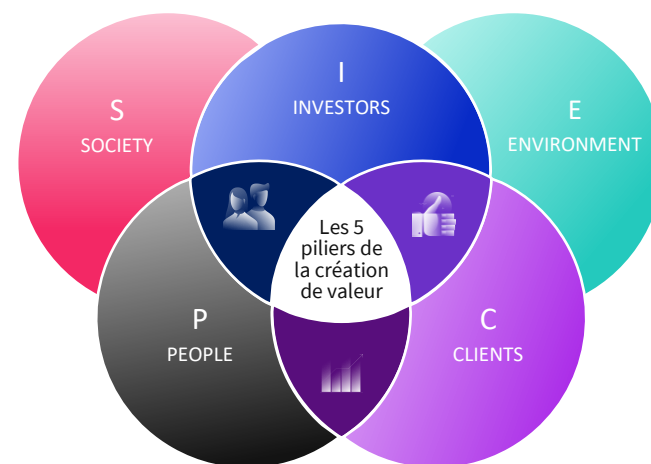
Il vise, à tout instant, une **surperformance par rapport au MSCI EMU SMALL CAP NR** sur la Net Environmental Contribution (NEC) et la Contribution Sociétale des produits et services (CS).



À compter de janvier 2025, le fonds vise une **surperformance par rapport à son indice de référence sur la contribution sociétale et l'intensité carbone scope 1, 2 et 3**.

La **démarche d'investissement responsable** suivie par le fonds s'appuie sur :

1. Une **analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant notre modèle SPICE²**. Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes ;



2. Une **politique d'engagement actionnarial active**, en particulier auprès des entreprises en transformation ESG ;
3. Un **suivi régulier de la performance du fonds en matière de durabilité**, faisant l'objet d'un reporting mensuel, d'une part, et annuel, à travers le présent rapport, d'autre part.

² SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

1.1

Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR³, cette définition s'articule autour de trois éléments :

1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'**évaluation du capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux **ESG** et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impact*), publiée en 2024.

3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

Avoir une contribution positive

NEC $\geq +10\%$

Mesure holistique de l'impact environnemental global

ou

CONTRIBUTION SOCIÉTALE $\geq +30\%$

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

THE GOOD JOBS RATING $\geq 55/100$

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

ou

NOTE HAPPY@WORK $\geq 4,5/5$

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

2

Ne pas causer de préjudice important (DNSH*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE $< 3/5$

Politique PAI**

3

Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance $\geq 2,5/5$

*Do No Significant Harm. **Principal Adverse Impact.

Sélectivité

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un **sondage** réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023⁴.

³ Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

⁴ Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises qui ont accepté de répondre à un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023.

1.2 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance jugées insuffisantes**, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure ou égale à 3/5.

En outre, la **politique PAI** s'applique sur les investissements durables.



Un filtre de sélection des contributions environnementales ou sociales positives

Nos quatre critères de sélection permettent de favoriser les entreprises présentant des solutions en matière de durabilité :

- **Les modèles économiques à contribution sociétale** significativement positive, mesurés par une **CS** supérieure ou égale à +10% ;
- **Les modèles économiques à contribution environnementale** significativement positive, mesurés par une **NEC** supérieure ou égale à +10% ;
- **Les entreprises présentant les meilleures pratiques de durabilité**, justifiant d'une **note SPICE supérieure à 3,5/5** (Leadership SPICE) et pouvant donc présenter des contributions importantes, par exemple à travers des emplois de qualité ou une proactivité exemplaire sur les enjeux de durabilité ;
- **Les entreprises présentant une stratégie de transformation claire** visant l'**atteinte d'objectifs environnementaux ou sociaux**, justifiant d'une **note SPICE comprise entre 3 et 3,5/5** et bénéficiant d'un accompagnement de notre part en matière d'engagement actionnarial. Ces entreprises ne peuvent représenter plus de 25% de l'actif net du fonds.

Univers Sycovalo*

Exclusion ESG

Note SPICE
≤ 3/5

et

Politique d'exclusion ISR

Controverse de sévérité 3/3

et

Note Gouvernance
≤ 2,5/5

Sélection ESG

Contribution sociétale des produits et services
≥ +10%

ou

Contribution environnementale nette
≥ +10%

ou

Leadership SPICE
> 3,5/5

ou

Transformation SPICE
> 3 et ≤ 3,5/5

Sycomore Sélection PME

> 50% d'entreprises durables investies

* Ensemble de plus de 3 000 valeurs analysées par notre équipe d'analystes financiers et extra-financiers.

02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la baisse comme à la hausse, en fonction des entreprises en portefeuille.

OBJECTIFS

Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds

Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance ESG

INDICATEURS PRÉSENTÉS

Part d'investissements durables 58%
Note SPICE pondérée 3,6/5
Exposition aux ODD 3 (32%), 8 (30%) et 11 (17%)

Net Environmental Contribution +5%
Empreinte carbone 540teq CO₂/M€
Intensité carbone 639teq CO₂/M€
Exposition aux énergies fossiles 0%

Contribution Sociétale +29%
The Good Jobs Rating 48/100
Croissance des effectifs +23%
Politique droits humains 88%

Féminisation des comités exécutifs 16%

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, the Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politique en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

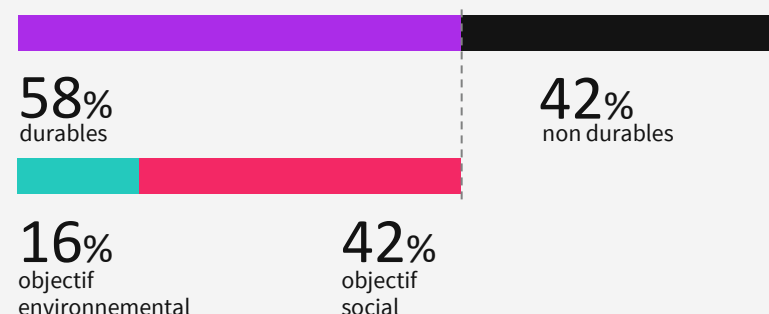
Plus d'informations sur les méthodologies de reporting et les sources de données dans notre [protocole de reporting](#).

2.1 Investissements durables

À fin 2024, le fonds Sycomore Sélection PME était composé à **58% d'investissements durables**⁵ (contre 38% pour l'indice de référence), part supérieure à la part minimale de 50% fixée dans le prospectus. Ces investissements durables se répartissaient à **16% sur les enjeux environnementaux** avec, par exemple, des entreprises comme **Cembre**, **Inwido** et **Séché Environnement**, et **42% sur les enjeux sociaux** avec des sociétés telles que **Detla Plus**, **Neurones** ou encore **Technogym**.

Les investissements non durables respectaient les critères de sélection du fonds décrits précédemment mais ne répondaient pas à la définition de l'investissement durable, soit parce que leur mix de produits et services n'était pas suffisamment orienté vers les besoins sociaux et environnementaux actuels soit parce que leurs pratiques ESG ne répondaient pas aux critères fixés. C'était le cas par exemple de **Lectra**, **San Lorenzo** et **Trigano**.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 31.12.2024⁶



Fonds exposé à 96% à fin 2024

⁵ Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique d'intégration ESG](#). La méthode de calcul des taux d'investissement durable des fonds et indices comptabilise par ordre de priorité et sans double comptage, les investissements à contribution positive sur la NEC, puis la contribution sociétale, le Good Jobs Rating et enfin la note Happy@Work. Les taux publiés s'entendent sans double-comptage et en priorisant les investissements durables environnementaux.

⁶ Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds.

2.2

Performance SPICE

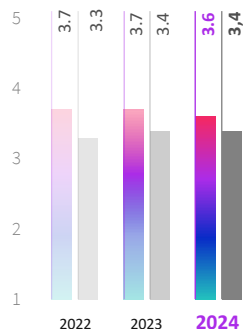
« La création de valeur d'une entreprise n'est **durable** que si elle est **partagée** par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre **modèle d'analyse fondamentale propriétaire**, baptisé SPICE⁷, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Sélection PME (3,6/5) est en **légère baisse par rapport à 2023** (3,7/5) et **supérieure à celle de l'indice de référence** (3,4/5). Les entreprises les mieux notées sont **Thermador, Wavestone, Vaisala** et **Technogym**.

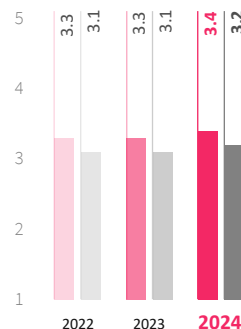
ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE MSCI EMU SMALL CAP NR

SPICE



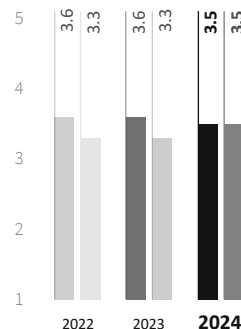
SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



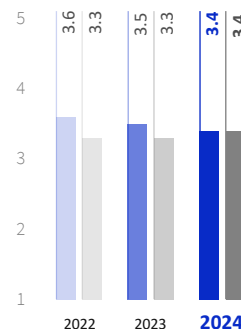
PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



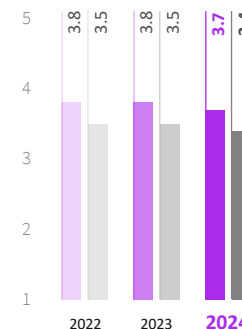
INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



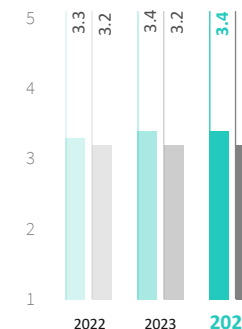
CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



ENVIRONNEMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



 Sycomore Sélection PME

 MSCI EMU SMALL CAP NR

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 93%

⁷ La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 15%*S + 15%*P + 40%*I (avec 50% de la note I dédiée au modèle économique et 50% à la Gouvernance) + 10%*C + 20%*E. Cette pondération varie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise.

2.3

Exposition aux Objectifs de Développement Durable

Nous proposons ici une représentation de l'exposition des entreprises en portefeuille aux **17 Objectifs de Développement Durable** adoptés par les Nations Unies en 2015 et, plus spécifiquement, aux **169 cibles** qui les composent. Nous définissons ici l'exposition par l'opportunité, pour chaque entreprise, de **contribuer positivement à l'atteinte des ODD**, par les produits et les services qu'elles offrent⁸.

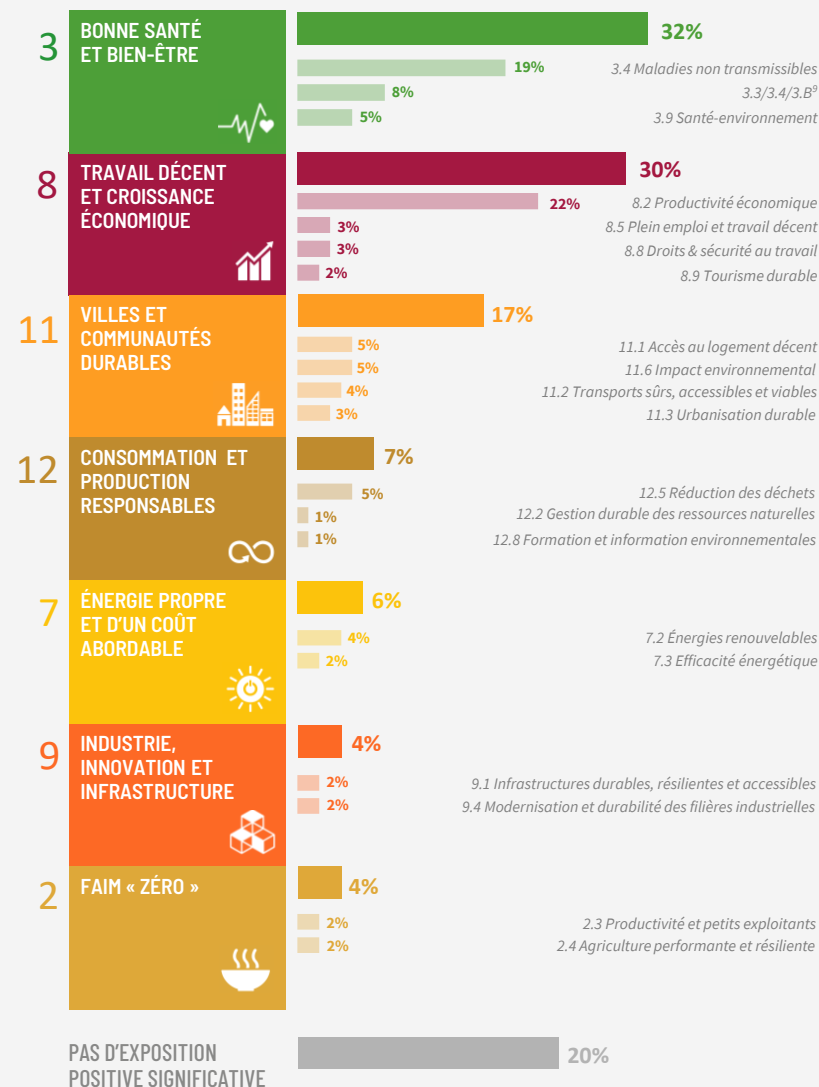
Notre analyse se base sur une liste d'activités :



Pour chaque activité, nous avons identifié **une à trois cibles auxquelles elle est la plus susceptible de contribuer positivement**, ceci n'excluant pas qu'elle peut être exposée simultanément à d'autres ODD ou d'autres cibles. **Chaque entreprise est ensuite analysée au regard des activités qu'elle exerce**. Ainsi, une entreprise exerçant des activités différentes peut être exposée à plusieurs cibles, l'exposition étant alors pondérée par la partie du chiffre d'affaires représentée par chaque activité.

Nous avons également souhaité **distinguer les entreprises entre elles en fonction de leur potentiel de contribution positive**, au regard du positionnement de leur portefeuille actuel de produits et services. Ainsi, plus les produits et services et les bénéficiaires sont ceux visés par la cible de l'ODD, plus le degré d'alignement sera élevé : alignement fort, moyen ou faible. Cette analyse est qualitative et s'appuie sur les éléments à notre disposition grâce aux données collectées pour l'évaluation des contributions environnementales et sociétales nettes (NEC et CS). Nous avons également identifié les activités qui, selon notre analyse, n'ont pas d'exposition positive significative aux ODD.

Enfin, les entreprises peuvent également **contribuer aux ODD par leurs pratiques et la manière dont elles conduisent leurs opérations** : ceci n'est pas recensé dans cet exercice centré sur l'exposition des produits et services aux ODD.



⁸Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC) nettes.

⁹Maladies transmissibles / Maladies non transmissibles / Recherche, Mise au point et accès aux médicaments

2.4

Indicateurs de durabilité

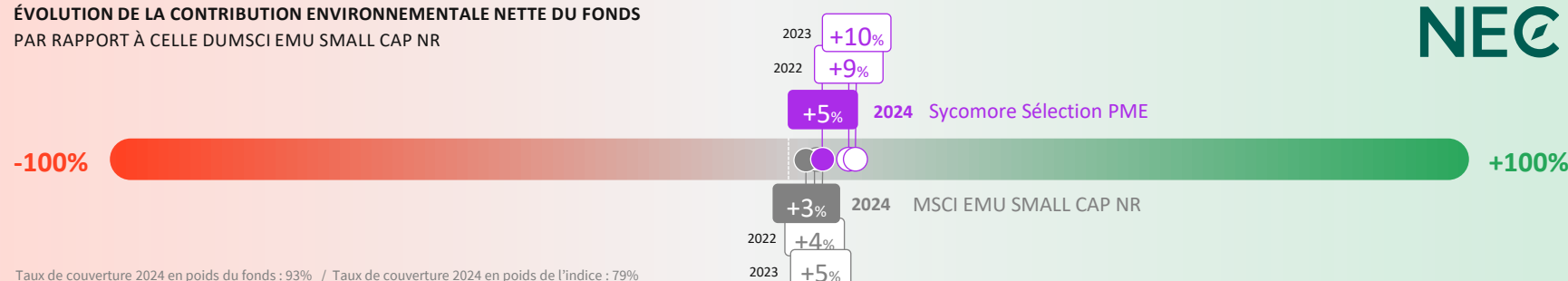
Environnement

Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale¹⁰.

À fin 2024, la NEC du fonds Sycomore Sélection PME est de **+5%**¹¹ contre 3% pour l'indice de référence. **L'objectif de surperformer l'indice est atteint.** La NEC a diminué **par rapport à 2023** (+10% à fin 2023) mais reste au-dessus de l'indice notamment grâce à des sociétés comme **Energiekontor (NEC +94%)**, spécialisée dans le développement de parcs éoliens et solaires, ou encore **Derichebourg (NEC +81%)** dans le traitement des déchets, dont les NEC très positives ont été fortement contributrices à la performance 2024.

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NETTE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DUMSCI EMU SMALL CAP NR



Contribution environnementale négative

San Lorenzo (NEC -100%), société spécialisée dans la construction de bateaux de plaisance luxueux, et **Harvia (NEC -19%)**, fabricant d'équipements pour saunas en Finlande, sont deux sociétés ayant une contribution environnementale négative.

SANLORENZO HARVIA

Contribution environnementale neutre

La contribution environnementale de **Technogym** (équipements de sport) et **Lectra** (équipements et logiciels pour l'industrie de la mode, de l'ameublement et de l'automobile) est estimée à **0%**, les impacts environnementaux associés au cycle de vie de leurs produits et services sont considérés comme peu matériels pour Technogym et les marchés finaux de Lectra sont divers (i.e. représentatifs de la moyenne de l'économie).

TECHNOGYM LECTRA

Contribution environnementale très forte

Plusieurs sociétés se démarquent par leur forte contribution environnementale dont **Séché Environnement**, proposant des solutions de traitement et de valorisation de déchets dangereux et non dangereux (**NEC +70%**) et **Energiekontor**, spécialisée dans le développement de projets d'électricité renouvelable (**NEC +94%**). Avec une NEC proche de 100%, elles viennent renforcer la NEC globale du fonds.

Séché Energiekontor

¹⁰ Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consultez le site de la [NEC Initiative](#). ¹¹ NEC 1.1 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2021 à 2024.

2.4

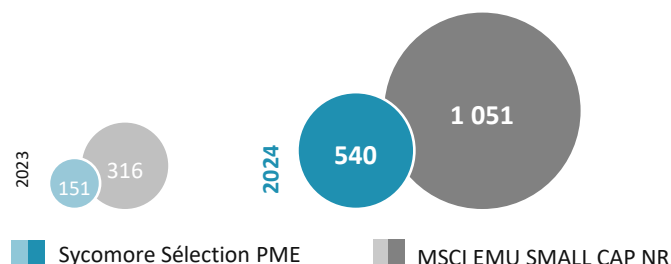
Indicateurs de durabilité

Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, l'**utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

À fin 2024, l'empreinte carbone moyenne pondérée de Sycomore Sélection PME est de **540 teqCO₂ / M€ de valeur d'entreprise (EVIC) versus 1051 teqCO₂ / M€ de valeur d'entreprise** pour le MSCI EMU SMALL CAP NR. L'empreinte carbone du fonds est inférieure à celle de l'indice notamment grâce à des entreprises telles que **Neurones** et **Wavestone**. À contrario, les entreprises **SAF Holland** et **Trigano**, du fait de la forte intensité carbone de leurs opérations, ont des empreintes carbone plus élevées.

À compter de janvier 2025, le fonds vise à maintenir une intensité carbone scope 1, 2, 3 amont et aval inférieure au benchmark. À fin 2024, cette intensité s'établit à **636 contre 1194** pour le benchmark. À noter que l'augmentation importante des émissions du fonds et de l'indice contre l'année précédente est principalement due au changement de la méthodologie de calcul qui inclue désormais les émissions scope 3 amont et aval.

ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO₂

Source : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.
Taux de couverture 2024 en poids du fonds 76% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 90%

Exposition aux énergies fossiles

La part des encours du fonds Sycomore Sélection PME investie dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du règlement SFDR est de **0% à fin 2024** (vs. 0% à fin 2023).

Gouvernance

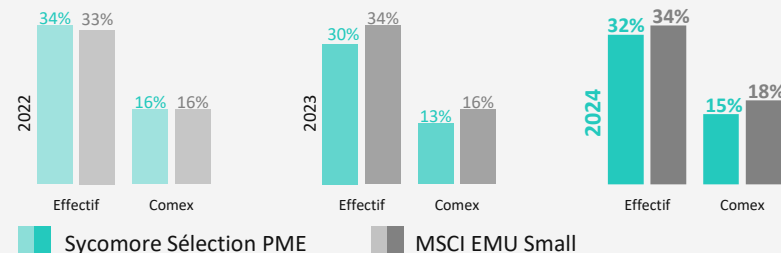
Diversité de genre

La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des genres du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 milliards de dollars** au PIB mondial d'ici 2025¹². Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.

En 2024, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises du fonds Sycomore Sélection PME est de **16%**, tout comme l'indice de référence (16%) et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **32%**, inférieur à l'indice de référence (35%).

Certaines entreprises, comme **Sol** et **Sidetrade**, ont 40% ou plus de femmes dans leurs comités de direction. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. C'est par exemple le cas d'**Almirall** avec respectivement 54% et 20% de femmes au sein de son effectif global et de son comité de direction. Depuis plusieurs années et notamment dans le cadre de notre adhésion au Club 30% France, nous échangeons avec les entreprises de notre univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations.

FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 91% pour le comex et 95% pour les effectifs
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 99% pour le comex et 97% pour les effectifs

¹² McKinsey Global Institute, "The Power of Parity : how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015.

2.4

Indicateurs de durabilité

Social

Contribution sociétale des produits et services

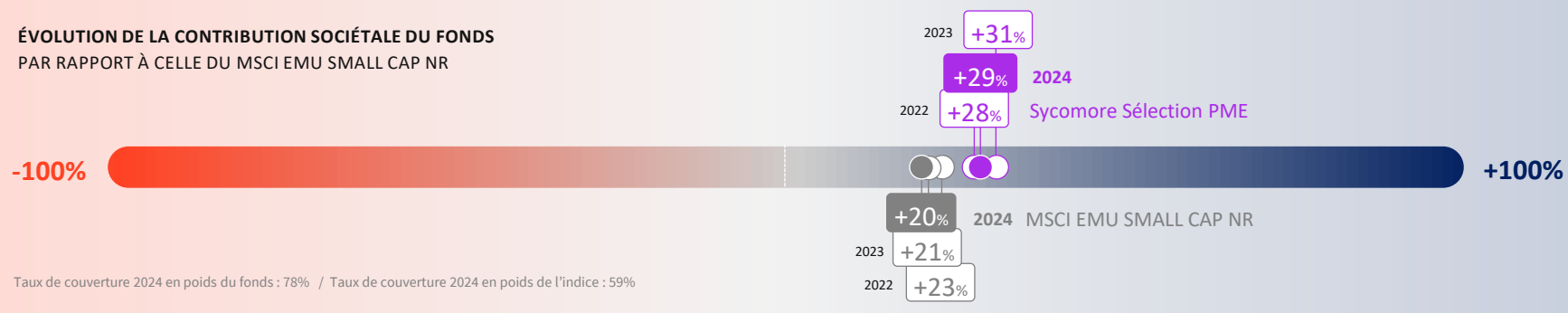
Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100% à +100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services **qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies¹³.

À fin 2024, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille s'établit à **+29% contre +20% pour l'indice de référence** du fonds, en légère baisse par rapport à 2023 (+31%). Cette légère baisse s'explique entre autres par des mouvements de portefeuille et de légers changements sur certains référentiels de la CS, comme celui du secteur pharmaceutique. **L'objectif de surperformance du fonds est néanmoins atteint.**

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DU MSCI EMU SMALL CAP NR



Contribution sociétale négative

San Lorenzo (CS -50%), constructeur de bateaux haut-gamme, notamment de yachts, était la seule valeur en portefeuille à fin 2023 ayant une contribution sociétale négative, dû à la classification du secteur du luxe et à la pollution engendrée par ses produits.

SANLORENZO

Contribution sociétale neutre

Fontaine Pajot, dans le secteur de la consommation (producteur de bateaux de plaisance, notamment des catamarans et des voiliers) et **Saf Holland**, fabricant d'ensembles et de composants liés au châssis pour remorques, camions et bus ont des CS neutres.

FOUNTAIN PAJOT
SAILING CATAMARANS

Saf Holland

Contribution sociétale très positive

Delta Plus (CS +75%), société spécialisée dans la fourniture d'équipements de protection individuelle, et **Energiekontor (CS +50%)**, spécialisée dans le développement de projets d'électricité renouvelable ont, quant à elles, par leurs produits et services, une contribution sociétale très positive.

DELTA PLUS

EnergieKontor

¹³ Plus d'information sur la méthodologie disponible dans notre [stratégie Capital Sociétal](#).

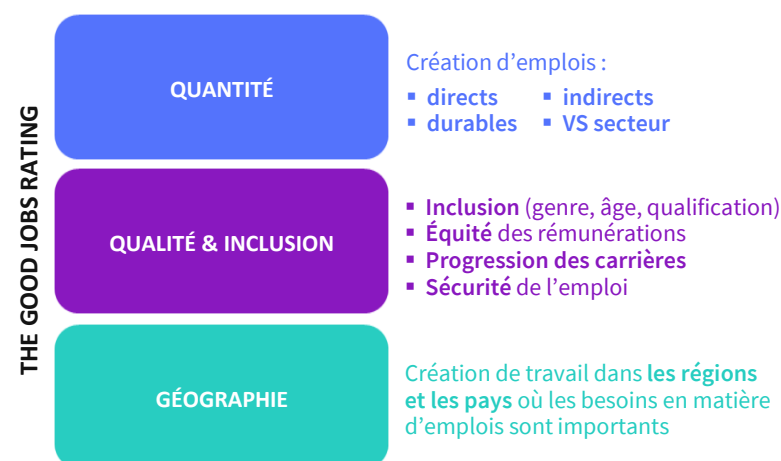
2.4

Indicateurs de durabilité

The Good Jobs Rating

Nous apprécions la **contribution sociétale en tant qu'employeur et acteur économiques** au travers du score **The Good Jobs Rating**, métrique développée avec The Good Economy (la méthodologie est publique et disponible [sur notre site](#)). Cette métrique est composée de **trois dimensions** : **quantité**, **qualité et inclusion**, ainsi que **géographie**, afin d'évaluer la capacité d'une entreprise à créer des opportunités d'emplois durables et de qualité, pour tous, et particulièrement dans les zones – pays ou régions – où l'emploi est relativement limité et donc nécessaire pour un développement durable et inclusif.

À fin 2024, le fonds Sycomore Sélection PME présente un score global de **48/100**, légèrement en-dessous de celui de l'indice (50/100). Parmi les entreprises qui obtiennent les meilleurs scores, on retrouve **Arverne Group** (66/100) et **EnergieKontor** (64/100). Ces scores s'expliquent par la forte croissance organique de ces entreprises ces dernières années, tout comme la plupart des autres entreprises du fonds, qui obtient d'ailleurs un score de 59/100 sur le pilier Quantité.



SCORE THE GOOD JOBS RATING 2024

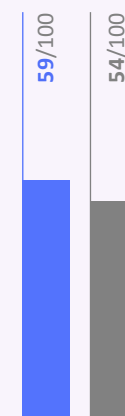
PAR RAPPORT AU MSCI EMU SMALL CAP NR



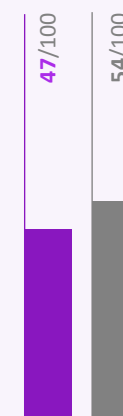
Sycomore Sélection PME

MSCI EMU SMALL CAP NR

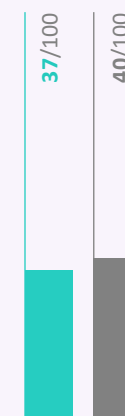
QUANTITÉ



QUALITÉ & INCLUSION



GÉOGRAPHIE



2.4

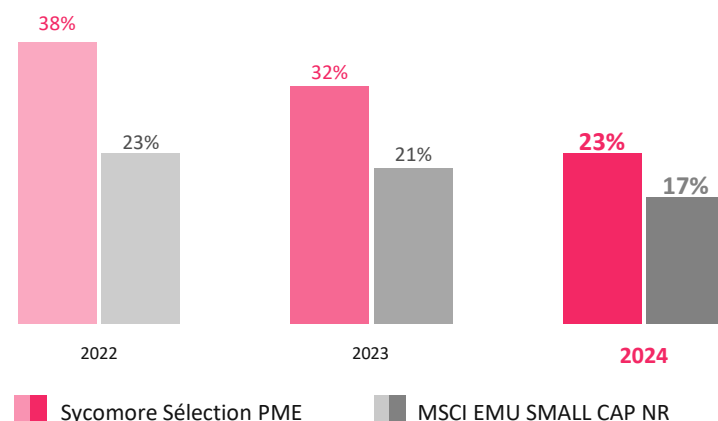
Indicateurs de durabilité

Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

En 2024, l'évolution positive des effectifs des entreprises en portefeuille (+23% sur trois ans pour le fonds contre +17% pour l'indice de référence) témoigne du **dynamisme de certaines entreprises investies**. On observe ainsi de bonnes dynamiques de création d'emplois sur le marché de l'énergie, à l'instar d'entreprises telles que **Arverne Group** (fournissant des solutions autour de la géothermie), **Sol Group** (fournisseur de gaz techniques et médicaux) et opérant des infrastructures en énergies renouvelables) ou encore **EnergieKontor** (développement et management de fermes éoliennes et parcs solaires). À noter également une croissance d'effectifs positive au sein d'entreprises de la consommation discrétionnaire comme **Puulo** et **San Lorenzo**.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 3 ANS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 96% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 92%

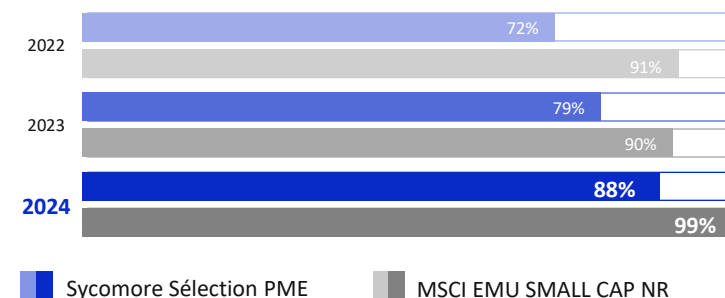
Politique de droits humains

Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une **politique** dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM. En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, **les processus de diligence raisonnable mis en place par l'entreprise, l'identification des risques saillants auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de mécanismes de réparation**.

En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **MSCI** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

En 2024, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains a **progressé** (88% en 2024 contre 79% en 2023) mais reste **en deçà de l'indice de référence** (99%). Cela s'explique notamment par la présence en portefeuille d'entreprises de petites tailles, qui, si elles ont formulé des engagements sur le respect des droits humains dans leurs publications, n'ont pas systématiquement formalisé de politique en la matière. Par ailleurs, certaines de ces entreprises, implantées en Europe et à forte prédominance domestique, n'identifient pas les droits de l'Homme comme un enjeu prioritaire, les risques associés pouvant être partiellement couverts par les cadres réglementaires en vigueur en France ou au sein de l'UE. Cette thématique fait par ailleurs l'objet d'actions d'engagement.

PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 98% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 98%

03 Engagements et votes

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire**, qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement. »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, nous suivons les progrès des entreprises et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but d'augmenter la probabilité de succès de l'engagement.

3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons formalisé et partagé 79 axes d'amélioration (contre 25 en 2023) auprès de 15 entreprises en portefeuille (6 en 2023). 53% de ces engagements ont été menés dans le cadre de dialogues individuels alors que les 47% restants ont été menés dans le contexte d'actions d'engagement collaboratives. Près de 46% des axes communiqués aux entreprises ont porté sur des éléments de stratégie et des éléments de transparence, et 8% des axes communiqués ont porté sur les performances extra-financières.



Parmi les engagements initiés en 2024, 58% concernent directement la **gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse SPICE). Les principaux sujets abordés ont été la **rémunération des dirigeants**, en particulier la transparence des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, et la composition et le fonctionnement des conseils d'administration. À titre d'illustration, nous avons initié plusieurs engagements avec Arverne afin d'améliorer l'intégration de critères ESG au sein de la rémunération variable des dirigeants sur le long terme.

24% des engagements, soit 19 engagements, ont concerné la **gestion du capital humain** au sein des entreprises en portefeuille. L'un de ces dialogues, mené auprès de Befesa, vise à améliorer la diversité de genre à tous les niveaux de l'organisation, notamment en cohérence avec notre adhésion au Club 30% qui promeut un taux minimal de représentation des femmes de 30% dans les comités exécutifs des entreprises du SBF 120.

6% des engagements, soit 5 engagements, ont porté sur les **enjeux environnementaux**, et plus particulièrement sur les **stratégies Climat et décarbonation**. Parmi les entreprises engagées, on retrouve Séché Environnement, Befesa, Esker et ID Logistics, dont la dernière que nous avons encouragé à soumettre ses objectifs climatiques à SBTi.

La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Sélection PME avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

3.1

Nos actions d'engagement

Suivi des progrès

16

actions
d'engagement
évaluées
en 2024

44%

de progrès observés sur ces 16 actions d'engagement

38%

des actions d'engagement toujours ouvertes

Nous avons réalisé un suivi de **16 axes d'amélioration** transmis en 2022 à **10 entreprises** en portefeuille et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 44% de ces axes. L'entreprise **Alfen** a par exemple amélioré son engagement sur sa stratégie climat en envoyant ses objectifs de décarbonation à SBTi pour validation.

Si les échanges que nous avons eus nous ont en général confortés sur les mesures prises par les entreprises pour limiter les risques de controverses, ils ont été l'occasion d'**approfondir des enjeux ESG matériels** pour ces entreprises et de les encourager à **être plus transparentes** sur les actions déployées pour limiter les impacts négatifs associés à ces risques. À noter que 38% de ces actions d'engagement sont toujours en cours.

Le Club SMID



Sycomore AM a rejoint en 2024 le Club SMID créé par le **FIR début 2024**. Cette initiative des investisseurs représentant plus de 4610 milliards d'euros d'actifs sous gestion, réunis pour dialoguer et engager avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations (SMID) sur des sujets ESG, et en particulier : le capital humain et la gouvernance. En 2024, Sycomore a participé aux engagements sur ces thématiques en lead ou en support avec 8 entreprises.

Le Club SMID :

FOCUS SUR NOTRE ENGAGEMENT AU SUJET
DE LA GOUVERNANCE AVEC



DERICHEBOURG

Dans le cadre du groupe de travail **Gouvernance du Club SMID**, Sycomore AM a initié un dialogue au sujet de la **gouvernance de Derichebourg**, en co-lead avec Axa. Les éléments que nous avons pu discuter avec l'entreprise étaient les suivants :

- La composition du conseil (compétences des administrateurs et en particulier ESG, représentants de la famille Derichebourg, composition et fonctions/compétences des comités).
- La gouvernance de la CSRD.
- Les politiques de rémunérations (transparence, alignement avec la performance de l'entreprise).
- Les conditions de conclusion de la convention relative à la licence de marque.

Sur ces différentes thématiques, les **principaux axes d'amélioration/d'engagement** que nous avons **identifiés et partagés à l'entreprise** sont :

- Publier une matrice de compétence et être granulaire sur les critères d'attribution d'une compétence à un administrateur / une administratrice – en particulier ESG.
- Clarifier les missions du comité combiné rémunération/nomination/RSE
- Clarifier les personnes/comités en charge des plans de succession du top management et du suivi d'implémentation de la CSRD
- Intégrer plus de membres indépendants au conseil (actuellement 3/9), éventuellement via un élargissement de la taille du conseil.
- Améliorer la transparence sur les critères de rémunération du top management et l'alignement des critères avec la performance de l'entreprise, ou encore la distribution du dividende.
- Publier plus d'information sur l'étude réalisée par l'expert indépendant justifiant de la convention de licence de marque pour l'utilisation du nom « Derichebourg » (représentant 3% du résultat net). Nous exprimons également des réserves quant au fait que la famille Derichebourg puisse exercer ses droits de votes lors de la soumission de cette convention à l'assemblée générale, car il nous semble y avoir un conflit d'intérêt.

Nous prévoyons de **poursuivre le dialogue** avec l'entreprise au cours de l'année 2025.

3.1

Nos actions d'engagement

Le Club SMID :
FOCUS SUR NOTRE ENGAGEMENT AU
SUJET DU CAPITAL HUMAIN AVEC



Dans le cadre de nos engagements avec le **Club SMID**, Sycomore AM a initié plusieurs dialogues au sujet du **capital humain de Delta Plus**, en co-lead avec CDC Croissance. Les éléments sur lesquels nous avons pu échanger avec l'entreprise étaient les suivants :

- La gestion du temps de travail et des congés
- La formation et le développement de carrière des collaborateurs
- L'avis des salariés et le dialogue social
- La santé et la sécurité au travail

Sur ces différentes thématiques, les principaux **axes d'amélioration** que nous avons **identifiés et partagés à l'entreprise** sont :

- Communication des actions en matière de politique sociale déjà mises en place dans l'entreprise
- Publication du turnover par type d'emploi et en particulier production / non-production
- Publication des heures de formation par type d'emploi et en particulier production / non-production
- Plus de communication sur les éléments liés à leurs initiatives concernant le capital humain comme leur participation au label « best managed company » (Deloitte) et les progrès permis par ce projet
- Publication du nombre d'accidents mortels (0 actuellement)

Nous prévoyons de faire un **suivi** de ces différents axes d'amélioration avec l'entreprise durant l'année 2025 et d'aborder d'autres sujets peu couverts lors de nos échanges en 2024 comme l'absentéisme et la diversité au sein des effectifs.

NOTRE ENGAGEMENT
COLLABORATIF AVEC LE



Le Club 30% en France

En 2020, nous avons participé à la **création de l'antenne française du 30% Club Investor Group**. Après deux ans d'existence, ce mouvement continue d'encourager la représentation des femmes au sein des équipes dirigeantes des entreprises de l'indice SBF 120 à un minimum de 30% d'ici 2025, et plus largement à promouvoir la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, ainsi que la transparence sur ce sujet. Notre intention n'est pas de fixer des quotas obligatoires mais d'**encourager les entreprises qui déploient des démarches volontaires en vue de mettre en œuvre un changement significatif et durable**.

En 2024, les investisseurs de la coalition ont initié ou poursuivi un dialogue avec **19 entreprises du SBF 120**, appuyés notamment d'une liste d'indicateurs développés par le Club. Sur ces 19 entreprises, **Sycomore mène l'engagement sur 2 d'entre elles et suit les activités d'engagement avec les autres au cas par cas**. La plupart des entreprises que nous avons rencontrées sont convaincues de l'importance de la diversité des genres au sein de leurs organisations et nous observons qu'une dynamique positive est en train d'émerger sous la forme de plans d'action et d'objectifs ciblés. **Nous identifions toujours des axes de progrès** : sur la transparence autour de ces plans, et en particulier les groupes/niveaux hiérarchiques concernés ou encore l'importance de calculer et de publier un écart de rémunération homme femme sur un périmètre représentatif des effectifs (la CSRD devrait aider sur ce second point en particulier). Néanmoins, dans une année difficile en raison l'environnement politique et économique incertain, nous sommes satisfaits de constater que les entreprises ont maintenu leurs engagements et volonté de dialogue sur ces sujets, avec un réel intérêt pour le partage de bonnes pratiques.



Plus de détails sont disponibles
dans le **quatrième rapport
d'activité** publié par le Club.

3.2

Nos votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, nous votons systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2024, nous avons ainsi voté, comme en 2023, à **100% des assemblées générales des entreprises** en portefeuille :

63 AG votées
(soit 100% en France et hors France)

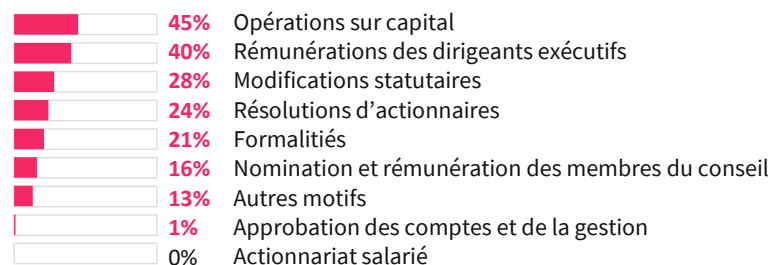
89% des AG avec au moins un vote contre

913 résolutions

25% de votes contre

Part des votes négatifs

Thèmes



FOCUS SUR NOTRE DÉPÔT DE RÉSOLUTION AVEC



En 2024, Sycomore AM a déposé **3 résolutions externes** lors de l'assemblée générale de Peugeot Invest qui s'est tenue le 24 mai 2024. Ce dépôt s'est fait de concert avec **Moneta AM et l'Association Des Administrateurs Minoritaires (ADAM)**. En lien avec notre engagement auprès de l'entreprise en particulier sur les sujets de gouvernance, ces résolutions concernaient : la distribution de dividendes, les critères de performance inclus dans la rémunération des dirigeants ainsi que l'obligation de détention en action des administrateurs.

Le taux de contestation moyen est de **25%**. Comme le montre le graphique, les niveaux de contestation les plus importants ont porté sur **les opérations sur capital** (45% de votes contre) et la **rémunération des dirigeants exécutifs** (40%).



Concernant les **opérations sur capital**, nous veillons à l'intérêt des actionnaires minoritaires dans les autorisations demandées en assemblée générale.



Concernant les **rémunérations**, nous sommes particulièrement vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération.



La **totalité des résolutions d'actionnaires votées en 2024** concernaient l'élection et la rémunération des administrateurs d'entreprises Italiennes, conformément aux pratiques de ce marché. Le taux de contestation s'explique principalement par la possibilité de ne soutenir qu'une seule liste d'administrateurs parmi celles proposées au conseil : le soutien à la liste proposée par le conseil implique donc nécessairement un vote "négatif" à celle proposée par les actionnaires.



Au total, en 2024, 2 résolutions portaient sur des thèmes de **durabilité**. Sycomore AM a voté en faveur du rapport de responsabilité sociétale de Laboratorios Farmaceuticos Rovi et a également soutenu une résolution concernant des aides et donations faites par Puuilo Oyj.

Dans le cadre de ce dépôt, des points avaient également été inscrits à l'ordre du jour demandant l'examen de : **l'introduction du cours de bourse et de la réduction de la décote dans les critères de rémunération des dirigeants ; l'évaluation du conseil et la tenue de réunion sans les dirigeants ; la transparence sur les conventions règlementées**. Ces résolutions n'ont pas obtenu une majorité de vote « pour ». Néanmoins, nous notons une avancée positive concernant notre dernier point à l'ordre du jour sur les conventions règlementées. Un avenant a été conclu à la licence de marque qui prévoyait le versement à EPF d'une redevance annuelle de 3% des dividendes perçus par Peugeot Invest au titre de ses participations. En mars 2024, cette redevance a été plafonnée à un million d'euros.

04 Annexes

INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE SÉLECTION PME AU 31.12.2024

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁴	CS ¹⁵	INVESTISSEMENTS DURABLES	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁶
NEXUS AG	DE000A40UT39	3,70%	0%	33%	Social	
CEWE STIFTUNG	DE0005403901	2,57%	0%	X	Non durable	
ESKER SA	FR0000035818	2,49%	2%	39%	Social	Environment, Investors, People
TECHNOGYM SPA	IT0005162406	2,45%	0%	40%	Social	
COFACE SA	FR0010667147	2,40%	0%	15%	Social	
LECTRA	FR0000065484	2,39%	0%	11%	Non durable	
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	DE0005677108	2,37%	3%	X	Non durable	
EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A.	BE0003820371	2,31%	0%	X	Non durable	
SANLORENZO SPA	IT0003549422	2,17%	-100%	-50%	Non durable	
TRIGANO SA	FR0005691656	2,11%	0%	1%	Non durable	
VAISALA OYJ	FI0009900682	2,10%	4%	X	Non durable	
ROBERTET SA	FR0000039091	1,99%	-9%	10%	Non durable	
INWIDO AB	SE0006220018	1,97%	28%	26%	Environnement	
BILFINGER SE	DE0005909006	1,95%	2%	X	Non durable	
BEFESA SA	LU1704650164	1,92%	47%	50%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
HARVIA OYJ	FI4000306873	1,91%	-19%	35%	Social	
LU-VE SPA	IT0005107492	1,89%	X	X	Non durable	
CEMBRE SPA	IT0001128047	1,87%	14%	X	Environnement et Social	
NEURONES	FR0004050250	1,86%	0%	22%	Social	
DELTA PLUS GROUP	FR0013283108	1,85%	0%	75%	Social	Investors, People
VIRBAC SA	FR0000031577	1,83%	-12%	0%	Social	Investors
ENERGIEKONTOR AG	DE0005313506	1,83%	94%	50%	Environnement et Social	
SOL SPA	IT0001206769	1,81%	3%	34%	Social	
ZIGNAGO VETRO SPA	IT0004171440	1,71%	-12%	16%	Social	
GUERBET	FR0000032526	1,70%	0%	66%	Social	Investors, People, Society & Suppliers

¹⁴ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁵ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁶ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁵	CS ¹⁶	INVESTISSEMENTS DURABLES	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁷
EQUASENS	FR0012882389	1,68%	5%	64%	Social	
ALMIRALL SA	ES0157097017	1,68%	0%	52%	Social	
SECHE ENVIRONNEMENT	FR0000039109	1,68%	70%	65%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI	ES0157261019	1,60%	0%	69%	Social	
SAF-HOLLAND SE	DE000SAFH001	1,55%	-7%	0%	Social	
EL.EN. SPA	IT0005453250	1,50%	0%	40%	Social	
INTERCOS SPA	IT0005455875	1,50%	-7%	0%	Non durable	
STEICO SE	DE000A0LR936	1,44%	55%	40%	Environnement et Social	
PUUILO OYJ	FI4000507124	1,44%	5%	35%	Social	
PVA TEPLA AG	DE0007461006	1,28%	2%	21%	Non durable	
NORCONSULT AS	NO0013052209	1,22%	X	X	Social	
ARGAN	FR0010481960	1,19%	0%	8%	Non durable	
FONTAINE PAJOT SA	FR0010485268	1,17%	0%	X	Non durable	
PIAGGIO & C. SPA	XS2696224315	1,17%	46%	40%	Social	
BOIRON SA	FR0000061129	1,15%	2%	23%	Non durable	
SIDETRADE	FR0010202606	1,12%	0%	18%	Non durable	
MERSEN	FR0000039620	1,07%	11%	5%	Environnement	
ALIMAK GROUP AB	SE0007158910	1,05%	5%	23%	Non durable	
COMER INDUSTRIES SPA	IT0005246191	1,04%	X	X	Social	
VETOQUINOL SA	FR0004186856	1,03%	0%	34%	Social	
DERICHEBOURG	FR0000053381	1,03%	81%	44%	Environnement et Social	Investors
SYSTEMAIR AB	SE0016609499	0,94%	X	X	Non durable	
PEUGEOT INVEST	FR0000064784	0,81%	1%	6%	Social	Investors, People, Society & Suppliers
AUBAY	FR0000063737	0,81%	0%	10%	Non durable	
AMADEUS FIRE AG	DE0005093108	0,80%	0%	19%	Social	
CHARGEURS SA	FR0000130692	0,77%	-9%	10%	Non durable	Investors, Society & Suppliers
BASIC-FIT NV	NL0011872650	0,75%	X	X	Non durable	

¹⁴ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁵ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁶ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

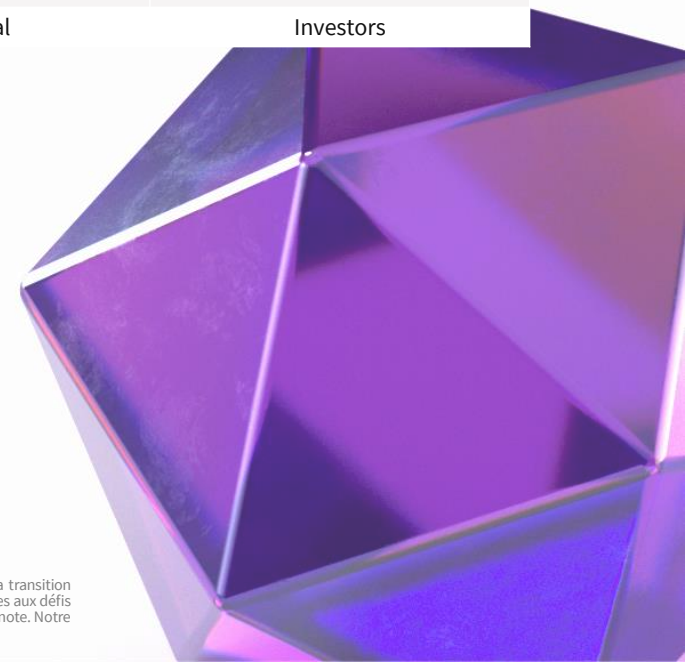
04

Annexes

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁵	CS ¹⁶	INVESTISSEMENTS DURABLES	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁷
POUJOULAT	FR0000066441	0,75%	70%	27%	Environnement et Social	
WAVESTONE	FR0013357621	0,73%	2%	16%	Social	People
HEXAOM	FR0004159473	0,73%	28%	16%	Environnement	
SESA SPA	IT0004729759	0,68%	0%	25%	Social	
ATOSS SOFTWARE SE	DE0005104400	0,65%	0%	24%	Non durable	
CANCOM SE	DE0005419105	0,62%	2%	16%	Non durable	
VOYAGEURS DU MONDE	FR0004045847	0,60%	10%	33%	Environnement et Social	Investors
AMG CRITICAL MATERIALS N.V.	NL0000888691	0,58%	15%	37%	Environnement et Social	
THERMADOR GROUPE	FR0013333432	0,52%	8%	6%	Social	
EUOPRIS ASA	NO0010735343	0,51%	X	X	Non durable	
ID LOGISTICS GROUP	FR0010929125	0,51%	0%	1%	Social	Environment
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	FR0014005AL0	0,49%	26%	36%	Environnement et Social	
ALTEN SA	FR0000071946	0,44%	3%	22%	Non durable	Investors
ARVERNE GROUP SA	FR001400JWR8	0,30%	4%	29%	Social	Investors

ENTREPRISES ENGAGÉES ET INVESTIES AU COURS DE L'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLES AU 31.12.2024

ENTREPRISE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁶
ALFEN	Investors, People



¹⁴ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁵ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁶ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environnement : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce compte rendu est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	UNITÉ	FONDS	INDICE	COUVERTURE FONDS	COUVERTURE INDICE
ÉMISSIONS CARBONE	tonnes eq CO ₂	47541	91912	76%	90%
EMPREINTE CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	540	1051	76%	90%
INTENSITÉ CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	639	1194	76%	90%
EXPOSITION FOSSILE	%	0%	3%	87%	94%
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLES	%	58%	68%	67%	96%
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	GWh/M€	27%	28%	68%	96%
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	%	9%	16%	92%	97%
POLLUTION DE L'EAU	tonnes/M€	0,06	0,00	4%	5%
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	tonnes/M€	303,60	118,86	69%	93%
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	%	0%	0%	72%	97%
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	%	0%	0%	92%	97%
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	%	4%	6%	27%	49%
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	%	26%	43%	65%	97%
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	%	0%	0%	92%	97%

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce compte rendu est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	DÉFINITION
ÉMISSIONS CARBONE	Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3
INTENSITÉ CARBONE	Intensité carbone, scope 1, 2 et 3
EXPOSITION FOSSILE	Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLES	Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacter négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité
POLLUTION DE L'EAU	Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées



**sycomore
am**

www.sycomore-am.com

14 avenue Hoche
75008 Paris